SOLIHA PROVENCE ET LE LOGEMENT D'ABORD

Cinq opérations conduites à Marseille

Rencontre nationale SOLIHA sur
le Logement d'abord
Marseille le 14 octobre 2021

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PROVENCE

Dans le cadre de la campagne nationale SOLIHA «les clés de la solidarité», la Fédération SOLIHA et SOLIHA Provence organise une rencontre nationale le 14 octobre à Marseille .

En introduction à cette rencontre nationale, SOLIHA Provence organise la visite de 5 opérations conduites en partenariat à Marseille :

1- Accompagnement et relogement des ménagés évacués suite à des arrêtés de péril à Marseille. Visite des logements de la Caserne Bugeaud qui ont été mis à disposition de SOLIHA Provence, par l'Etat, pour reloger des ménages évacués.

2- Mineurs non accompagnés. Visite du foyer d'accueil de mineurs non accompagnés.

3- « Un chez soi d'abord ». Présentation du dispositif et des modalités de prise en charge pérenne des personnes durablement sans-abri, souffrant de troubles psychiques sévères, et échappant aux dispositifs classiques.

4- Un lieu de répit, alternatif à la psychiatrie. Ce programme d'hébergement repose sur l'accompagnement par dse pairs, afin de pouvoir accueillir au mieux des personnes sans abri en situation de crise psychique.

5- Une pension de famille avec l'ADRIM. Elle accueille, le temps qu'ils le souhaitent, 24 résidents, femmes et hommes isolés et familles monoparentales, sortant d'hébergement d'urgence ou de parcours locatif difficile.

Ces 5 opérations font l'objet, dans ce document d'une présentation.

NEW YORK
AND CRAFTED
SINCE

ACCOMPAGNEMENT ET RELOGEMENT DES MÉNAGÉS ÉVACUÉS SUITE À DES ARRÊTÉS DE PÉRIL À MARSEILLE - LA CASERNE BUGEAUD

Le 5 Novembre 2018, près de 400 immeubles ont été évacués suite au drame de la rue d'Aubagne, laissant sans logement environ 3 000 personnes. SOLIHA Provence s'est mobilisé dès le départ pour héberger les ménages évacués mais aussi pour trouver des solutions logements pérennes à ceux qui en avaient besoin.
L'Etat a mis à disposition de SOLIHA Provence dans le cadre d'une convention d'occupation précaire 18 logements collectifs du T2 au T5 répartis sur 3 bâtiments sur un terrain de 4.974m.

Ces logements permettent d'accueillir des ménages évacués de leur logement dans le cadre de la prestation d'assistance et d'accompagnement au relogement confiés à SOLIHA Provence depuis fin 2018.

Tous les logements ont été rénovés et meublés par SOLIHA Provence. A ce jour tous les logements sont occupés.

LE FOYER D'ACCUEIL DE MINEURS NON ACCOMPAGNES

SOLIHA Provence a ouvert un foyer d'accueil pour Mineurs non accompagnés (MNA) d'une capacité de 35 places dans un ancien hôtel à Marseille qui a été rénové en 2020.

Les jeunes qui ont dû migrer dans des conditions très difficiles, avec un parcours traumatique. L'objectif du dispositif est donc de les accompagner avec une équipe socio-éducative qui leur permettent, d'abord, de redevenir des adolescents, puis de leur donner les moyens de déchiffrer les codes de leur terre d'accueil.

Ainsi, un accompagnement quotidien est présent pour que les jeunes puissent se sentir en sécurité, chez eux. Progressivement, l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologue, maitresse de maison, agent de propreté, veilleurs et conseillère en insertion professionnelle) les accompagnent dans la création de leur projet professionnel et personnel. La totalité des mineurs est scolarisée, et environ 90% sont en formation qualifiante.

Ce foyer a ouvert très récemment, le 8 février 2021, et l'équipe accompagne désormais plus de 70 jeunes (35 dans le foyer, 29 dans des appartements extérieurs, et 9 avec des familles d'accueil). Les jeunes sont confiés au dispositif par l'aide sociale à l'enfance sur décision du juge parce qu'ils sont mineurs et doivent être protégés. Ainsi, ils sont accompagnés jusqu'à leurs 18 ans, avec la possibilité d'une prolongation en « contrat jeune majeur » pour assurer leur éducation. Le dispositif est financé par le conseil départemental des Bouches du Rhône.

LA PENSION DE FAMILLE ADRIM

La pension de famille se situe en centre-ville de Marseille dans le quartier de la Gare et est composée de 16 appartements pour une capacité d'hébergement de 24 personnes. Elle accueille des femmes et des hommes isolés ainsi que des familles monoparentales.

L'une des caractéristiques d'une pension de famille est l'animation d'une vie collective par un référent qui aura pour mission d'animer la vie quotidienne, de rester à l'écoute des résidents et de servir de relais en cas de besoins avec les partenaires sociaux ou professionnels de santé.

L'entrée en pension de famille engage donc le résident à travailler sur son projet de vie et à participer activement à sa réalisation par le biais d'accompagnement individuel et la participation à des activités collectives.

Les habitants peuvent y séjourner autant que temps qu'ils le souhaitent.

L'objectif est de favoriser la réadaptation à la vie quotidienne afin d'obtenir, à terme, un logement autonome.

La Fondation Abbé Pierre est propriétaire du bâti.

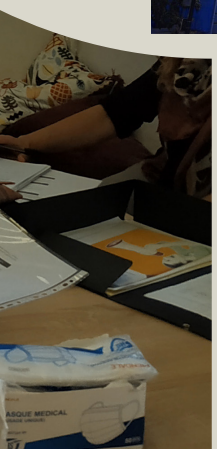

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

UN CHEZ SOI D'ABORD

Initié par l'Etat en 2011, l'expérimentation «Un Chez-soi d'abord» est destinée à changer radicalement la modalité de prise en charge des personnes durablement sans-abri, souffrant de troubles psychiatriques sévères, et échappant aux dispositifs classiques.

Il s'agit de proposer un accès direct dans un logement ordinaire depuis la rue moyennant un accompagnement soutenu et pluridisciplinaire au domicile.

En Novembre 2020, un élargissement du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) a permis l'intégration de 4 nouveaux membres :le Centre hospitalier Edouard Toulouse, l'association Bus 31/32, l'association Addiction Méditerranée et le Groupe SOS.

Partenaire historique du programme expérimental, SOLIHA Provence assure le volet logement, soit la gestion locative de 150 logements, pour les 2 équipes actuellement constituées.

LE LIEU DE RÉPIT

À Marseille, le Lieu de répit est un lieu de vie communautaire, un « habitat temporaire participatif », pensé par et pour des personnes sans domicile touchées par des troubles psychiques.

L'endroit se veut une alternative à l'hospitalisation sous contrainte et un accompagnement à la résolution de crise. Il est porté par l'association JUST (Justice and Union Toward Social Transformation) et financé par l'Agence régionale de santé Paca et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

L'objectif recherché est le rétablissement, à savoir un apprentissage de la vie avec la maladie au sein de la communauté, où les pairs peuvent s'entraider, partager leur stratégie, afin de retrouver un projet individuel et social.

Le Bâti est propriété de SOLIHA Provence par bail à réhabilitation avec l'APHM.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PROVENCE

SOLIHA PROVENCE
L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadile - 13013 Marseille
www.solihaprovence.fr - Tél : 04 91 11 63 10

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PROVENCE

Octobre 2021 - Fédération SOLIHA